



Lasure Chalet Grey-Protect

Lasure de grisaillement 3-en-1 premium pour l'extérieur



Couleur	Disponibilité					
	Nombre/palette	672	200	96	30	22
	Unités de conditionnement	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	1 x 5 l	10 l	20 l
	Type de conditionnement	Seau métal				
	Clé de fermeture	01	03	05	10	20
	Art. n°					
gris argent (RC-970)	2257	■	■	■	■	■
gris graphite (FT-25416)	2265	■	■	■	■	■
gris platine (FT-26788)	2291	■	■	■	■	■
gris anthracite (FT-20928)	2293	■	■	■		
gris eau (FT-20924)	2294	■	■	■		

Consommation



Prévention efficace contre le bluissement à raison de 205 - 250 ml/m²

D'expérience, deux applications au minimum sont nécessaires pour obtenir la quantité d'application prescrite.

Le bois raboté et le bois massif sont peu absorbants et ils ont parfois besoin d'une troisième opération.

Domaines d'application



- Bois à l'extérieur
- [AW_HL_16]
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)



Propriétés



- Teintes grises naturelles pour le bois en plein air
- Teinte uniforme durable en domaines exposés ou non aux intempéries
- 3 en 1: imprégnation, primaire et lasure.
- [EG_HL_34]
- [EG_HL_35]
- [EG_HL_36]
- [EG_HL_37]
- En association avec une construction protégeant le bois, réduit le risque d'apparition du pourrissement
- Forte proportion en extrait sec pour une meilleure sécurité contre la guêpe du bois
- [EG_HL_38]
- Application suivante sans ponçage préalable
- Lasure non filmogène.
- Ne s'écaille pas.
- Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.

Caractéristiques techniques

Densité (20°C)	Env. 0,87 g/cm ³
Viscosité (20 °C)	Env. 80 s ISO 2431/3 mm
Point d'éclair °C	> 60 °C
Odeur	Solvant, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat satiné

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

Informations supplémentaires

➤ Nuancier Grey-Protect

Préparation du travail

- **Exigences du support**
 Elements en bois de dimensions stables: humidité du bois 11 - 15 %
 Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle:
 Humidité du bois ≤ 18%.
- **Traitement préliminaire**
 Eliminer les applications anciennes (p.ex. lasures épaisses ou peintures opaques) et salissures, retirer écorce et liber.
 Eliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant V 101, Diluant & Nettoyant pour pinceaux).
 Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.
 Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en oeuvre



- **Directives**
 Température (produit, air, support): De +5°C minimum à +30°C maximum

 Bien brasser le produit.
 Utilisateur privé: Application au pinceau à lasure. Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.
 Appliquer dans le sens des fibres.
 Après séchage, procéder à la 2ème application.
 Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.



Applications



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Pour l'application, ensuite, d'un autre produit de revêtement, il est recommandé de contrôler d'abord l'adhérence.

En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

Il est recommandé de procéder systématiquement à un test d'application préalable, et de même sur les autres essences de bois.

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

[VA2_HL_24]

A chaque application de lasure, la teinte est un peu plus intense et la brillance augmentée.

■ Séchage

Env. 12 heures à +20°C / 65% d'humidité relative de l'air.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Malgré une surface sèche au toucher, les solvants très volatils peuvent encore - pendant plusieurs jours - laisser une impression de surface humide.

Cette propriété ne représente pas un défaut !

Une circulation d'air aussi importante que possible accélère l'évaporation de ces solvants.

■ Dilution

Produit prêt à l'emploi

Remarques

Sur bois de mélèze raboté et bois de résineux particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse, zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, la seule possibilité est de prépatiner ou de procéder à un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ce bois (brut de sciage), compter avec des intervalles beaucoup plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Outils / nettoyage



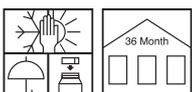
Pinceau

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils avec le Nettoyant Brosses.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Conservation

En fûts d'origine fermés, secs et à l'abri du gel au moins 36 mois.



Sécurité / réglementation

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Élimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.



Ordonnance sur les produits biocides

Contient - à titre de "produit traité" - un produit biocide (agent de conservation du film) avec l'agent actif biocide butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle pour la protection du film contre les infestations par des organismes microbiens (algues, moisissures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!

Teneur en COV selon directive Decopaint (2004/42/EG)

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 400 g/l (2010).
Ce produit contient < 400 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	400g/l
max.:	400g/l

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.